



# UNION ROMANDE TAMBOURS ET FIFRES

---

**Assemblée des Délégués URTF du 5 février 2022**

**Etoy**

**(Tambours de Morges)**

**Procès-Verbal**

---



## **PROCES – VERBAL**

**de l'assemblée des délégués  
du 5 février 2022  
à Etoy**

---

### **Introduction**

Le Président Lionel Renaud ouvre l'Assemblée à 10 h, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

### **Souhaits de bienvenue**

Il souhaite une cordiale bienvenue ici à Etoy pour notre assemblée des délégués à Monsieur le vice-président de l'ASTF, Monsieur le président de l'union des vétérans, Mesdames et Messieurs les délégués, et tous les ami.e.s du fifre et du tambour.

Il salue et remercie la société des tambours de Morges, et particulièrement son président Christophe Laurent, pour son organisation.

C'est un grand plaisir de pouvoir se retrouver en présentiel à nouveau. La dernière fois que nous avons pu nous retrouver autant, était l'assemblée des délégués à Cernier il y a 2 ans.

### **Il salue la présence de :**

M. Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF  
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Eric Favre, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Nicolas Huser, Président de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand

### **Ainsi que de nos membres d'honneurs**

Mme Marlyse Blanc	M. Laurent Besse	M. Claude Blessing	M. Jean Chappaz
M. Christophe Crausaz	M. Martial Gumy	M. André Liaudat	
M. Georges Metzener			

### **Et de nos membres honoraires**

Ils sont excusés !

Le président salue également la présence des vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

### **Lionel Renaud excuse l'absence de :**

M. Roman Lombriser, président de l'ASTF  
Mme Barbara Berli, cheffe commission des instruments à vent de l'ASTF  
M. Philippe Rüttsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours

### **Ainsi que de nos membres d'honneur**

Mme Céline Renaud	M. Didier Laurent	M. Joseph Debons	M. Pascal Grezet
Mme Nadia Gumy	M. Francis Muller	M. Daniel Rollier	M. Louis Salamin
M. Robert Metrailler	M. André Nicolas	Mme Silvia Fuchs	M. Eddy Trincherini
Mme Dominique Vallat-Pont			

### **Et de nos membres honoraires**

M. Frédéric Brasey                      M. Marius Dumoulin                      M. Thierry Julliard                      M. Markus Estermann  
M. Robert Flach                      M. Olivier Fasel                      M. Stefan Stempfel

Nous sommes reçus cette année par la société des tambours de Morges qui fêteront cette année leur 100<sup>ème</sup> anniversaire et qui organiseront la fête romande des jeunes, un peu plus tard dans l'année. Son Président, Christophe Laurent, prendra ultérieurement la parole pour saluer l'assemblée et présenter la fête des jeunes qui s'organise.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URTF et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 19 décembre 2021.

De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

Avant d'ouvrir formellement cette assemblée, Lionel Renaud aimerait que nous ayons une pensée pour des personnes récemment disparues depuis notre dernière assemblée, notamment Mme Yaelle Perret-Gentil, membre honoraire de l'URTF et également les membres de différentes sociétés qui ont été portés à notre connaissance, Pascal Nalesso, Emile Panchaud et Gérald Fritsche.

Il souhaite aussi que nous ayons une pensée pour les amis ou les proches parmi nos membres perdus au cours de cette année. A sa demande, l'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

Afin de pouvoir comptabiliser les voix lors des différents votes, il est proposé de désigner deux scrutateurs. Il s'agit de Messieurs Michel Favre et Christophe Zimmermann. Au vote, leur nomination est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour a été transmis avec la convocation.

Depuis lors, le point 3bis a été ajouté. Cela concerne l'approbation des rapports, des comptes et du budget (pour être plus clair).

Le président ouvre la parole au sujet de l'ordre du jour. Celle-ci n'est pas demandée, la discussion est close et l'ordre du jour est accepté au vote à l'unanimité.

### **Ordre du jour**

- 1)                      **Introduction – ouverture de l'assemblée**
- 2)                      **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 06.02.2021**
- 3)                      **Rapports :**
  - a) du président
  - b) de la trésorière (comptes et budget)
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) du chef de la commission tambour de l'URTF
  - e) du chef de la commission fifre de l'URTF
- 3bis)                      **Approbation des rapports, des comptes et du budget**
- 4)                      **Admissions - Démissions de sociétés :**
  - a) Admission des Tambours de la Musique de la Police de Genève

- 5) **Fixations :**
  - a) de la finance d'entrée
  - b) des cotisations
  - c) des forfaits FRTFC et FRJTFC
- 6) **Elections :**
  - a) du président
  - b) des membres du Comité Central
  - c) du chef de la commission tambour de l'URTF
  - d) du chef de la commission fifre de l'URTF
  - e) des membres des commissions musicales
  - f) des membres de la Commission de vérification des comptes
- 7) **Propositions :**
  - a) du comité
  - b) des sociétés
- 8) **Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués**
- 9) **Rapport intermédiaire de Morges 2022**
- 10) **Présentation de la Fête romande La Joux 2024**
- 11) **Honorariat et Nomination des Vétérans**
- 12) **Divers et propositions individuelles**  
**Présentation de la Fête fédérale Savièse 2023**

## 1. Introduction - Ouverture de l'assemblée

Lionel donne le décompte des présences des sociétés.

### Sociétés présentes : 32

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours du Chablais, Monthey
Echo des Bois, La Joux-Le Crêt	T. & F. de Meyrin	Compagnie 1602, Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	F. & T. La Gaîté, Ayent
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Tambours de la Broye
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Tambours de Villeneuve
F. & T. Collèges de Lausanne	F.& T. La Maya, Suen / St.Martin	Tambours Morgiens
Tambours de la Musique de la Police de Genève	Tambours d'Octodure Martigny et Région	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours des Cadets de Genève	Echo des Bois, La Joux-Le Crêt	

### Sociétés excusées : 2

F. & T. Brig-Glis	Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle
-------------------	---

### **Sociétés absentes : 4**

F. & T. La Gougna, St.-Jean  
Corps de tambours Musique  
Municipale Genève

F. & T. Les Aiglons, Hérémece

Tambours de la Fanfare Municipale d'Onex

Cartes de vote distribuées 77  
Majorité 39

Lionel Renaud remercie Alexia et Olivier d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de leur précieuse et efficace collaboration dans la préparation de cette assemblée.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués virtuelle du 6 février 2021**

L'assemblée 2021 s'est tenue par correspondance au vu de la situation sanitaire et nous vous remercions pour votre confiance et participation. Nous avons pu ainsi continuer à fonctionner avec des budgets validés et nos commissions renouvelées.

Le procès-verbal a donc été adressé aux sociétés par courriel le 28.02.2021.  
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Au vote, le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention.

## **3. Rapports**

### **a) du Président**

*Chers amis de notre tradition,*

*Les années se suivent et malheureusement ces derniers temps, se ressemblent un peu. Toutefois, il semble que nous pouvons être un peu plus optimistes qu'il y'a une année, bien qu'il faille rester toutefois prudent. L'organisation actuelle d'événements d'envergure, surtout dans le domaine de la musique à vent est encore assez compliqué.*

*La simple organisation de notre assemblée a demandé beaucoup plus d'efforts et de clarifications qu'habituellement, vous vous en doutez.*

*2021 aura encore été une année compliquée pour nos sociétés et pour le domaine culturel de manière général.*

*Les conséquences de cette pandémie sont encore difficilement chiffrables, notamment pour le développement de notre relève, car sans pouvoir se présenter au public, il est plus difficile de susciter l'intérêt chez nos jeunes.*

*Quand Rolf Jeitziner a abordé l'ASTF et l'URTF avec son projet de livre pour les jeunes, mettant en scène des fifres et tambours, c'est tout naturellement que nous avons apporté notre soutien.*

*Haut-valaisan d'origine, M. Jeitziner n'écrit en principe qu'en haut-valaisan, mais ce livre a été également écrit en Hochdeutsch et traduit en français pour y donner un caractère plus national.*

*Nous sommes heureux aujourd'hui de vous en remettre un exemplaire, en espérant qu'il suscitera l'intérêt et pourra être à l'avenir une petite vitrine sur notre passion commune et pourquoi pas susciter des vocations. Le livre est disponible dans les grandes librairies et notamment Payot.*

*Nous espérons que 2022 marquera le retour progressif de toutes vos activités et dans la situation actuelle je tiens à féliciter les tambours de Morges qui organisent cette année la fête romande des jeunes, dont ils nous parleront plus en détail par la suite.*

*Et nous aurons également le plaisir d'avoir des premières informations de la société de La Joux le Crêt, qui est déjà en marche pour organiser notre fête de 2024. Les perspectives sont donc là et elles sont réjouissantes.*

*L'ASTF vient de valider un nouveau projet, nommé Swiss Fifes & Drums Awards, dont la première édition se tiendra le 12 novembre de cette année en streaming. L'idée étant de pouvoir célébrer nos instruments, nos sociétés, l'innovation dans notre domaine et la relève.*

*Basé sur un concours comme pourrait l'être celui des Oscars,*

*Il y'aura pour cette édition 4 catégories.*

*Une catégorie récompensera le meilleur clip musical ou vidéo d'un show pour les fifres, un pour les tambours et un pour instruments mixtes.*

*Un dernier prix récompensera les meilleurs projets J+M de ces dernières années.*

*Vous recevrez ces prochains temps plus d'informations et j'espère une forte participation de nos sociétés dans les différentes catégories.*

*Information également, nous avons accepté une demande de sponsoring de la part de l'organisation d'un événement sur Genève. Il s'agit du Swiss Junior Drum Show. Ce spectacle déjà organisé à maintes reprises à Zürich ou à Bâle se tiendra pour la première fois en Romandie, le 30 septembre.*

*Notre partenariat avec Avenches Tattoo est toujours d'actualité et nous allons à nouveau présenter un groupe mixte composé des membres de l'UR, comme cela avait été fait à Crans-Montana en 2019. Plus d'infos suivront ces prochains temps de la part d'Edgar Etter. A noter également que l'Avenches Tattoo offre une réduction de 15% pour tous les membres de société URTF, nous vous enverrons les détails.*

*Comme je l'avais mentionné l'année passée et également celle d'avant, notre newsletter attend volontiers vos sujets et notre agenda en ligne vos événements. Nous relayons également volontiers l'information si vous cherchez du matériel d'occasion ou si vous en vendez.*

*Nous souhaitons développer notre newsletter et partager encore plus d'information, n'hésitez pas à vous y abonner et inciter vos membres à le faire.*

*Pour conclure, je ne détaillerai pas toutes les activités menées par les commissions musicales qui ont pu malgré les circonstances lancer de nouveaux cours notamment, mais j'aimerais remercier les membres des différentes commissions pour leur engagement bénévole et remercier également mes collègues du comité central qui soutiennent, par leur travail, notre association.*

*Merci à tous pour votre engagement dans vos sociétés, que ce soit dans l'instruction des élèves, des groupes mais aussi dans les instances dirigeantes.*

*Je vous souhaite une bonne année 2022, avec optimisme et vous dit à bientôt lors de nos différentes manifestations.*

## **b) de la Trésorière**

Le président donne la parole à Alexia Héritier, trésorière, pour la présentation des comptes de l'exercice 2021.

Elle présente les comptes et commente ensuite les produits et les charges, les revenus et les dépenses.

Le montant total des produits est de CHF 25'614.55

Celui des charges est de CHF 12'847.30

L'exercice est clôturé avec un bénéfice de CHF 12'767.25

La fortune nette de l'URTF, après report du bénéfice, s'élève à CHF 62'679.71 et se compose comme suit :

Caisse CT : CHF 7'826.11

Caisse UR : CHF 458.20

CCP : CHF 26'613.65

CCP Deposito : CHF 0.00

BCVS : CHF 26'925.65

Actifs transitoires CHF 360.80

Débiteurs CHF 495.00

Fermeture du compte Deposito qui ne se fait plus et transfert du montant sur le compte de Poste. De toute manière sur la banque il y a autant de frais et cela ne rapporte plus rien. Autant grouper sur le compte de la Poste.

Budget 2022

La trésorière commente ensuite le budget 2022 qui est prévu de boucler avec une perte de CHF 1000.-

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée. Il n'y a pas de question ou de complément d'information qui soient demandés concernant les comptes ou le budget.

**c) des vérificateurs des comptes**

Le président donne la parole au représentant des diabolos de Cossonay, 1<sup>ers</sup> vérificateurs de cet exercice comptable, pour la lecture de leur rapport.

Jean-Yves Zwahlen donne lecture du rapport des vérificateurs.

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée. La discussion est close.

Il sera procédé au vote au point 3bis.

**d) du chef de la Commission tambours**

Grégoire Trincherini donne lecture de son rapport qui passe certains points de l'année écoulée en revue et donne des informations sur les activités à venir.

*Mesdames et messieurs, bonjour.*

*Comme vous le savez, notre année musicale a encore été perturbée par la Covid-19. Mais comparé à l'année passée, nous avons quand même pu organiser une grande activité pour l'URTF, il s'agit des cours moniteurs tambours et fifres. Je vais vous informer des activités organisées par la CT/URTF, et les prochaines échéances 2022.*

***Journée d'inspection du 8 mai 2021.***

*En raison des restrictions sanitaires, nous avons organisé, comme l'année passée, une journée d'inspection, le 8 mai, au local des tambours de l'Union de Vétroz, mais uniquement pour les candidats à l'examen de tambours militaire. Organiser cette journée dans des casernes était exclu, nous réunir en nombre aussi. La CT/URTF souhaitait quand-même préparer les participants, pour leur donner un maximum de chance.*

*5 candidats se sont inscrits, et la journée s'est bien passée. Tous ont eu l'occasion de se faire écouter, de recevoir des conseils, pour se préparer au mieux à l'examen.*

*Il ne faut pas oublier certains points importants que je vous rappelle chaque année :*

- *Cette journée est bénéfique, même si on ne veut pas faire l'examen.*
- *La préparation pour l'examen ne se fait pas l'année de l'examen, mais avant.*
- *La participation des jeunes est suivie par l'armée et l'ASTF.*
- *Un nombre important d'inscriptions montre à l'armée l'intérêt des jeunes, et favorisera le maintien du nombre de tambours militaires.*
- *L'examen n'est pas si difficile que ça si on se prépare.*

*Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes à ces journées, pour autant qu'elles aient lieu...*

*Je tiens à relever un point important concernant les inscriptions à l'examen de tambours militaires. Je sais que malheureusement, depuis 2 ans, nous n'avons pas eu l'occasion d'organiser une vraie journée d'inspection, mais ce qu'il m'est arrivé cette année ne doit plus jamais se reproduire.*

*Au début de l'assemblée, on vous a demandé d'éteindre vos téléphones portables, pour ne pas perturber l'assemblée. Je vous demande maintenant, chers délégués, de les rallumer, de désactiver le mode avion, de rentrer vos codes pour vous connecter. Ensuite, vous avez tous un groupe WhatsApp de votre société, le numéro de vos présidents, moniteurs, des comptes Facebook, Instagram, bref tous les réseaux sociaux. Et je vous demande de faire passer ce message :*

« L'inscription à l'examen de tambours militaire se fait, au dernier délai, fin juin de l'année avant l'année de l'école de recrue. L'examen se fait au mois de septembre de l'année avant l'année de l'école de recrue ».

*Je ne sais pas si vous êtes conscient de l'importance de la vie militaire pour un jeune garçon. Actuellement, l'armée est obligatoire pour les hommes. Qu'on la fasse en tambour ou dans une autre arme, l'école de recrue, c'est 18 semaines, et il y a encore 6 ou 7 ans à effectuer 3 semaines par année pour l'armée. Ce n'est pas rien je trouve. Si on ne la fait pas, nous devons payer une taxe. Je ne sais pas le pourcentage exact de la taxe, mais renseignez-vous, calculez combien vous devriez payer, et quand vous serez choqué, je suis sûr que vous informerez tous vos jeunes et que l'information passera très rapidement dans les sociétés de l'URTF.*

*Cette année, 2 jeunes m'ont téléphoné pour se renseigner, le 1<sup>er</sup> une semaine avant l'examen, il a décidé de reporter, et le 2<sup>ème</sup> un mois après l'examen. Il a eu du bol, le quota n'était pas atteint cette année, il a pu faire un examen de rattrapage et il est passé.*

*J'espère sincèrement ne plus jamais avoir de téléphone de cette nature.*

*Qu'on ne veuille pas faire l'armée en tambour, je peux le comprendre. Il y a des jeunes qui veulent pratiquer du sport, ou une arme plus utile et motivante pour eux. Qu'on échoue à l'examen, je peux aussi le comprendre, l'armée ne peut pas prendre tout le monde. En revanche, qu'on ne fasse pas tambour militaire à cause d'une inscription en retard, alors là non, ça je ne comprends pas.*

*Certaines activités au sein de l'armée nécessitent une formation prémilitaire, c'est le cas notamment pour des pilotes d'avion qui ne peuvent pas prétendre à ce poste sans avoir au préalable au minimum un brevet de pilote civil. Pour la musique militaire et les tambours militaires en particulier, c'est pareil, une formation préalable est requise. En participant suffisamment tôt aux inspections, vous intégrez la filière de formation.*

*Je contrôle toujours que les jeunes inscrits chez moi soient aussi inscrits à l'armée, et vis-versa. Notre rôle à l'URTF est de les former, cependant, tout ce qui concerne l'inscription et l'examen est du domaine de l'armée, et pas de l'URTF. Mais si vos jeunes ne sont inscrits nulle part, je ne peux rien faire. Pour moi, la responsabilité de l'inscription est à la charge du jeune, mais vous, chers délégués, président et moniteurs, je pense que vous devez poser les questions et guider, informer vos jeunes dans vos sociétés.*

### **Journée de drill du 5 septembre 2021**

*Nous avons organisé la journée de drill en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. Les 5 candidats de la journée d'inspection sont venus. 5 personnes se sont présentées à l'examen, et tous les 5 ont passé le test avec succès. Félicitations à eux.*

### **Cours moniteurs URTF**

*Cette année, nous avons commencé un cursus de cours moniteurs pour les tambours et les fifres en automne. Ces cours se sont déroulés à Saint-Maurice, dans des locaux mis à disposition par l'Armée, car la disponibilité de la caserne de Chamblon n'était pas garantie à cause des mesures fédérales dues au COVID-19. Pour les fifres, Etienne en parlera dans son rapport.*

*Pour les tambours, le cours préparatoire a débuté avec 18 participants. Lors de l'examen du 22 janvier 2022, 14 candidats se sont présentés, et 12 ont réussi le test. Félicitation à tous les participants pour leur travail, et nous nous réjouissons de retrouver ces 12 candidats l'année prochaine.*

### **Prochains évènements 2022**

*Cette année, la CT/URTF va se concentrer sur notre fête romande des jeunes de Morges, le 18 juin 2022, qui se déroulera sur un jour à Apples, Nous aurons normalement enfin une vraie journée d'inspection. J'espère qu'avec mon discours, il y aura beaucoup de jeunes. Et en fin d'année, les cours moniteurs tambours et fifres.*



## Remerciement

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien. Je tiens à remercier aussi nos amis et collègues hors CT, qui prennent régulièrement du temps pour nous aider lors de nos tests, examen, cours... Je pense à Norman Rey, venu pour la journée de drill, ainsi qu'à Gaël Boulnoix, Samuel Métrailler et Daniel Gachet, nos experts externes pour les examens des cours moniteurs. Un merci particulier à Etienne, chef fifre, et à Olivier, notre homme de l'ombre.

Je vous remercie pour votre attention et je vous transmets mes meilleures salutations.

Trincherini Grégoire  
Chef CT/URTF

### e) du chef de la commission fifres

Etienne Küng donne lecture de son rapport. Il revient sur l'année écoulée du côté des fifres et évoque les perspectives pour l'année à venir.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Enfin ! Oui, enfin nous avons pu recommencer une partie des activités : les cours de moniteurs. Il a fallu quand même jongler cet automne entre les différentes mesures mise en place par les autorités, mais nous avons pu arriver à nos fins. Nous avons donc commencé un nouveau cursus de formation pour les moniteurs fifres, basé sur 3 ans. La première année est consacrée principalement au solfège et à la théorie musicale : même s'il n'est pas agréable, le port du masque n'est pas bloquant. Il en aurait été autrement si nous avions dû utiliser les fifres...

Ces cours se sont déroulés à Saint-Maurice, dans des locaux mis à disposition par l'Armée, car la caserne de Chamblon n'était pas disponible. Même si les infrastructures utilisées ne sont pas des plus récentes, elles ont néanmoins été tout à fait utilisables. Leur accessibilité en transports publics n'était par contre pas idéale (pas de bus, environ 30 minutes de marche depuis la gare), nous sommes donc en train d'étudier d'autres possibilités pour cette année. L'examen s'est, quant à lui, déroulé à Lausanne, dans le local de répétition de Merula que je profite de remercier !

La participation était conséquente : 17 personnes, venant de 6 sociétés différentes ! A noter que Lausanne est venu en force puisque 11 participants se sont inscrits via Merula ou les Collèges de Lausanne. Les personnes qui avaient terminé la première partie de la formation en 2019 ont eu la possibilité de suivre ces cours sans frais, afin de pouvoir rafraîchir leurs connaissances. Trois personnes ont saisi cette opportunité, ce qui a porté le nombre de participants à 20 !

Revenons maintenant à l'examen, qui contenait des dictées rythmiques, musicales, de la lecture de notes et une partie théorique. 14 personnes ont participé à l'examen. En effet, 2 personnes se sont désinscrites car elles ne souhaitent pas poursuivre la formation, et une troisième personne n'a pas pu se présenter, retenu par le service militaire. Pour lui, un examen de rattrapage sera organisé.

Sur un maximum de 62 points, les résultats vont de 29 à 61.5. Plusieurs résultats sont excellents, et je mentionne en particulier celui de Vanina Evequoz (de Meyrin) qui a fait le meilleur résultat. Tout le monde n'a cependant pas réussi : deux examens ont été jugés insuffisants pour continuer le cursus. Une de ces personnes a demandé à avoir une deuxième chance, ce qui est prévu dans notre concept de formation. Cet examen aura lieu ce printemps, comme pour celui qui n'a pas pu se présenter pour des raisons militaires.

Actuellement, il y a 12 personnes qui pourront s'inscrire pour la 2<sup>e</sup> année, plus les 6 personnes qui avaient terminé la première partie de la formation en 2019. On peut donc s'attendre à nouveau à avoir une participation intéressante en automne !

Malgré la tenue de ces cours, l'année 2021 n'a pas été facile en général. Les restrictions imposées rendent compliquée, voire impossible, l'organisation de manifestations, ou même de répétitions. J'espère

*vraiment que cela va effectivement vers le mieux et qu'il sera à nouveau possible de reprendre le courant normal de nos activités, à commencer en premier lieu par la fête romande des jeunes en juin prochain !*

*Avec l'ASTF, nous souhaitons également proposer un cours de juge, car nous avons besoin de relève à ce niveau ! Nous avons déjà dû annuler ce cours en 2020 et en 2021, mais j'ai bon espoir que nous puissions le faire cette année ! Les informations seront transmises par l'ASTF ; néanmoins, je conseille aux personnes intéressées (ici, ou au sein de vos sociétés) à prendre contact avec moi, afin de garantir la bonne transmission des informations.*

*J'aimerais terminer mon rapport en remerciant mes collègues de la Commission Fifre (Chloé, Nina et Alexandra) pour le travail fourni pour cette première année de cours de moniteurs, mais aussi pour l'excellente ambiance de travail ! C'est très motivant d'avancer ainsi, et je me réjouis déjà de préparer le prochain concours et la prochaine année de cours ! Merci aussi à Grégoire et aux autres membres de la CT pour la collaboration et le soutien !*

*Je vous remercie de votre attention.*

*Pour la CF/URTF  
Etienne Küng  
Chef Fifre*

### **3bis. Approbation des rapports, des comptes et du budget**

Le président ouvre la discussion sur les rapports d'activités (3a, d et e).  
La parole n'est pas demandée. Il est proposé de les accepter en bloc.

Les rapports sont acceptés par acclamation.

La parole est ouverte au sujet des comptes 2021 et du budget 2022. Elle n'est pas demandée.  
Aucun complément d'information n'étant demandé, il est procédé au vote.

Au vote, les comptes 2021, le rapport des vérificateurs et le budget 2022 sont approuvés à l'unanimité.  
Décharge est donc donnée au comité et à la trésorière, et la commission de vérification est relevée de son mandat.

Le Comité remercie Alexia pour la tenue claire et précise des comptes de notre Union Romande et le temps investi.

Il remercie également les vérificateurs des comptes, soit, les fifres et tambours Brig Glis, les tambours de Cossonay et les sociétés de la Zaehringia et de la Bertholdia pour leur travail.

### **4. Admissions - Démissions - Mutations**

Nous n'avons reçu aucune démission.

Nous avons en revanche une demande d'admission provenant des Tambours de la Musique de la Police de Genève.

Le Sergent-Major Laurent Chappaz présente cette société.

#### ***Les Tambours de la Musique de la Police de Genève***

*Le 18 mai 1928, un mouvement composé de 18 policiers se forma pour la création d'une société de musique au sein des Corps de Police de Genève sous le titre : "Union Instrumentale de la Police Genevoise".*

*C'est le 6 février 1960, lors de l'inauguration de notre deuxième bannière, que l'occasion fut choisie pour changer de nom et devenir la "Musique de la Police Genevoise", plus communément appelée MPG.*

*La MPG est la musique officielle du département en charge de la Police. A ce titre, elle est régulièrement engagée entre-autres, lors des prestations de serments des nouveaux policiers qui s'effectue à chaque fois devant le Conseil d'Etat genevois "in corpore".*

*Notre société a aussi pu, aux niveaux régional, fédéral et international, se tailler une solide réputation et représenter dignement notre République ainsi que la Confédération Helvétique lors de diverses rencontres musicales.*

*Par manque de relève en sein de la police genevoise, la MPG a depuis plusieurs années, ouvert ses portes à des musiciens n'étant pas issus des rangs de la maréchaussée.*

*A ce jour, la MPG est forte d'une soixantaine de membres et est placée sous le commandement du Capitaine Michel ROUILLER.*

*L'uniforme de la MPG appelée "grande tenue", est la réplique de l'uniforme que portaient les premiers gendarmes en fonction dans la République et Canton de Genève.*

*Actuellement, la batterie des tambours de la MPG est composée de 16 membres (14 tambours et 2 grosses-caisses) dont plusieurs jeunes sortant des écoles de musique de notre canton, jeunes qui ne sont pas membre d'une autre société affiliée à l'URTF.*

*C'est afin de leur offrir la possibilité, ainsi qu'aux membres plus anciens, de pouvoir s'inscrire à des concours régionaux et/ou fédéraux, aussi bien sur le plan individuel, en groupe et/ou en section, que la décision a été prise d'adhérer à votre association.*

*Actuellement, la batterie des tambours de la MPG est placée sous la direction du Sergent-Major Laurent CHAPPAZ, secondé par le Sergent-chef Sébastien WALTHERT.*

Les différents documents demandés dans nos statuts à l'article 8.3 sont parvenus au comité de l'URTF. Celui-ci propose aux Délégués de voter cette admission.

La parole est ouverte au sujet de cette admission et de cette société. La parole n'est pas demandée.

Au vote, les Tambours de la Musique de la Police de Genève sont admis à l'unanimité.

L'URTF comptera, en 2022, 38 sociétés membres.

C'est un plaisir pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive d'accueillir un nouveau membre dans notre Union. Nous espérons pouvoir poursuivre dans cette voie. N'hésitez pas également à parler à vos connaissances dans les grands groupes de tambours issus de fanfare de la possibilité de rejoindre l'UR.

## **5. Fixations**

### *a) de la finance d'entrée*

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

### *b) des cotisations*

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum 50.-- par société.

### *c) des forfaits FRTFC et FRJTFC*

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

Il n'y a pas de remarques au sujet de ces montants.

Au vote, ils sont reconduits à l'unanimité.

## 6. Elections.

### a) du président central

Lionel Renaud, président sortant, se représente à sa propre succession. Aucune autre candidature n'est parvenue au comité avant le 30 décembre 2021.

Après 7 ans de présidence, il a cependant informé le Comité central son souhait de faire encore cette année mais de laisser ensuite sa place. Ses enfants grandissant, le temps investi au cours de la semaine mais également le week-end pour la musique ou le sport, grandit également et bien que restant à disposition pour des projets, il souhaite pouvoir dégager un peu plus de temps.

Votre comité travaillera cette année à vous proposer un successeur à présenter à la prochaine assemblée. Mais cela est de la musique d'avenir, comme il nous l'a dit, il est très motivé pour cette année 2022 et il se repropose volontiers. Il souhaite juste anticiper et nous informer en toute transparence.

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URTF, qui remercie le président de son engagement pour l'UR et propose à l'AD de le reconduire dans sa fonction. Lionel Renaud est réélu président par acclamation.

Lionel remercie l'assemblée pour la confiance renouvelée, c'est avec plaisir qu'il accepte ce mandat renouvelé.

### b) des membres du comité

Il n'y a pas de changement au sein du comité, ni demande d'admission, ni démission. Tous les membres du comité central ont accepté de renouveler leur mandat et poursuivre leur travail.

Notre comité est toujours ouvert à accueillir un nouveau membre, notamment pour développer notre communication, également sur les réseaux sociaux. Toute personne intéressée peut se manifester auprès du comité central.

L'AD reconduit le comité par acclamation pour une nouvelle année. Celui-ci se compose d'Eric Favre, vice-président, Olivier Monge, secrétaire général, Alexia Héritier, trésorière et Edgard Etter, membre.

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée envers le comité de l'UR. Il remercie ses collègues du comité pour leur engagement à la cause de l'Union romande.

### c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la commission tambour, se représente. Il est réélu par acclamation. A noter qu'il fait également partie du comité central.

### d) du chef de la commission fifres et clairons

Etienne Küng, chef de la commission fifres, se représente également. Il est réélu par acclamation.

### e) des membres des commissions musicales

Nous avons cette année une démission dans les commissions musicales. Il s'agit du sortant Olivier Jaques.

Aucun nouveau/nouvelle candidat-e ne s'est déclaré-e au 31 décembre 2021 pour rejoindre une commission.

Les membres suivants se mettent à disposition et la composition des commissions à élire est la suivante :

Pour les tambours, Grégoire Trincherini, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochoux, Sébastien Métrailler, Gaëtan Barras secrétaire des CM/URTF ;

Pour les fifres, Etienne Küng, Nina Zanella, Chloé Cerutti et Alexandra Piller.

La parole n'est pas demandée à propos de la composition des commissions musicales.

Les membres des commissions musicales sont élus à l'unanimité par acclamation.

Ils sont félicités de leur élection/réélection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

Olivier Jaques recevra diplôme et cadeau au point 11 de l'ordre du jour.

f) des vérificateurs des comptes

La société des Tambours de Diabolo Cossonay étant au terme de son mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des F. & T. de L'Empre Genève d'intégrer la vérification des comptes. Ils acceptent ce mandat.

Au vote, la commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

**F.&T. Zaehringia  
La Bertholdia de Fribourg  
L'Empre Genève**

**7. Propositions.**

a) du comité

Pas de proposition du comité cette année.

b) des sociétés

Il n'y a pas de proposition ou de demande de société reçue au 31.12.2021.

**8. Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2023.**

Tambour Union Vétroz s'est portée candidate il y a plusieurs années déjà mais le chamboulement sanitaire est passé par là. Ce sera donc leur tour. Aucune autre société ne s'est portée candidate. Ceci est accepté à l'unanimité moins 1 voix.

L'assemblée 2023 aura lieu le samedi 4 février à Vétroz.

**9. Rapport intermédiaire de Morges 2022.**

La parole est donnée à Christophe Laurent pour nous présenter l'avancée des travaux sur la préparation de la fête des jeunes qui aura lieu cette année à Morges.

Il souhaite la bienvenue, au nom des tambours morgiens, à l'assemblée présente.

Ils sont contents d'organiser l'assemblée des délégués 2022 et également la fête des jeunes 2022.

Le président d'organisation est en Thaïlande et Christophe le remplace pour ce rapport.

Les tambours morgiens fêtent leurs 100 ans, cela aurait dû être d'ailleurs en 2021...puisque la société a été créée en 1921.

Christophe Laurent présente la société en quelques photos projetées à l'écran.

Il y a 25 membres actifs.

La 12ème Fête romande des jeunes tambours et fifres Morges 2022 se déroulera à Apples le 18 juin. Tout sera centralisé, cantine, salles de concours, parkings, etc sur le site du collège et de la salle polyvalente.

Le site est aussi accessible par le train du BAM.

Les conditions sanitaires sont telles qu'au moment du choix du programme, l'organisation sur 3 jours est passée sur 1 journée à cause, par exemple, du problème des dortoirs en temps de Covid.

Cependant le soir aura lieu aussi la fête des 100 ans.

## 10. Présentation de la Fête romande La Joux-Le Crêt 2024.

La parole est donnée à Vincent Charrière, Président de l'Echo des Bois pour la présentation de Romont 2024 et à Dominique Magnin, président d'organisation. Vincent Charrière présente un aperçu de l'organisation 2024. Il a d'ailleurs une pensée pour Morges 2022 et Savièse 2023.

La 22ème fête romande se déroulera à Romont/FR.

Comité d'organisation Président : Dominique Magnin  
Vice-Président et communication : David Fattebert  
Vice-Président et sponsoring : Vincent Charrière

Date de la fête: 20 au 23 juin (comme à Sierre !!)

Lieu: Romont

Site internet en construction : [www.romont-2024.ch](http://www.romont-2024.ch)

Cœur de la fête dans la partie intra-muros de la ville, dans la cour Saint-Charles, le chemin de ronde

Place des concours de section sur le complexe scolaire et Bicubic

Places des concours individuels réparties dans la ville, 15 salles à disposition

Logement et parc instrument dans le complexe Bicubic

Partie officielle dans la cour du château

*Romont 2024, la bosse du tambour!*

## 11. Honorariat et nomination des Vétérans

### Honorariat

Le comité propose cette année la nomination au titre de membre d'Honneur, de deux personnalités bien connues. Il s'agit d'Olivier Jaques, qui a quitté la commission technique et de Frédéric Brasey.

Avant de passer à la remise des diplômes, Grégoire tient à dire quelques mots sur Olivier Jaques.

*Voilà, nous sommes arrivés à la partie la plus triste de cette assemblée, la mise à la retraite de mon ami Olivier Jaques.*

*Olivier Jaques c'est intéressé au fonctionnement de l'URTF lors de la fête romande de 1995 organisé par sa société à Lausanne. Lors de cette fête, il a joué un rôle au sein de l'organisation, et ses compétences ont sauté aux yeux des responsables de l'URTF de l'époque.*

*Très rapidement, on lui a demandé de rejoindre les rangs de la commission technique de notre association. Il a certainement commencé en tant que membre, pour finir secrétaire, archiviste, trésorier, responsable des concours, responsable du plan horaire, responsable du bureau des calculs, et tout ça cumulé s'il vous plait, sinon ce n'est pas drôle.*

*Dans son temps libre, il s'est dit que le programme utilisé pour les concours n'était pas à la hauteur de ses exigences. Plus de 1'000 heures plus tard, son bébé était opérationnel. Beaucoup d'associations ont eu vent de ce programme et ont bien entendu demandé à Olivier de collaborer avec elles.*

*Olivier c'est 25 ans de CT. Plus de 50 fêtes à travers la suisse, responsable du bureau des calculs, faut le faire quand même. L'homme de l'ombre. Il est partout. Il peut se promener dans n'importe quelle fête de tambours en suisse, tout le monde se dira « Ce gars, je le connais. Je ne sais pas ce qu'il fait mais je le connais ». Jamais Olivier ne se mettra en avant. Il n'est pas là pour la gloire, pas là non plus pour se pavaner et serrer des pattes. Lui, il est là pour bosser. Sa satisfaction, c'est quand une fête se déroule sans accros.*

*Quand il m'a annoncé qu'il voulait se retirer, il y a déjà quelques années, je me suis dit « Oh non. Pourquoi ça tombe sur moi. Il y a eu 4 présidents avant. Comment je vais gérer ça ? ». J'ai donc commencé à réfléchir, mais un constat m'est apparu très vite. Quel malade voudrait reprendre ça ? Personne bien sûr. Quand j'approchais une personne, et que je lui disais « tu sais, Olivier voudrait se retirer... Oh non, pour le remplacer moi je n'y mets pas les pieds » voilà les réponses. Donc, pour trouver des solutions, quand un nouveau membre rentrait à la CT, je lui disais « tu es le bienvenu, tu es un bleu, tu vas voir Olivier et tu prends un de ses postes, je ne veux pas en entendre parler » Ben oui, je tiens à ma santé mentale, et je veux encore avoir de la couleur à mes cheveux. On a à peu près réussi à diviser ses postes, il a quand même fallu 5 personnes, mais ça va jouer...*

*Durant mon mandat, nous avons toujours réussi à nous mettre d'accord, à 2 exceptions : ma vitesse pour annoncer les résultats « on n'est pas au loto, il faut prendre plus de temps, derrière ils ne sont pas prêts, c'est le bordel », alors que pour moi, plus ça va vite, plus vite je peux aller boire une mousse. Et le nombre de finalistes. Pour moi plus y en a mieux c'est, ben oui plus y en a plus j'ai de chance d'y être... et pour toi, moins y en a, plus vite on clôture la fête et de toute façon, il n'y a pas le temps. J'espère que d'avoir travaillé avec moi ne pas fait passer trop de nuits blanches.*

*Olivier, tu as été mon bras droit, mon bras gauche, mes jambes et tout le reste. Tes connaissances, tes compétences et ton expérience vont laisser un vide énorme à la CT. Membre d'honneur partout, médaillé partout, tu n'as plus aucun honneur à recevoir, tu les as déjà. Les cadeaux que tu recevras ne compenseront jamais tout ce que tu nous as donné.*

*Olivier, nous te souhaitons tout de bon, nous te disons un immense merci, mais laisse ton téléphone allumé, et cheque tes mails, on ne sait jamais, je te dirais bonjour, avec quelques questions, juste pour voir si tu es toujours dans le cou.*

*On peut l'applaudir bien fort.*

Pour Frédéric Brasey, le comité a décidé de le proposer au titre de membre d'honneur cette année car il remplit à notre sens et ceci depuis déjà plusieurs années, les conditions requises telles que nous nous les représentons.

Lionel présente « Fredo »

*Frédéric est bien connu dans le monde du tambour. Membre fondateur de La Bertholdia de Fribourg où il a été actif de nombreuses années. Il est également membre depuis décembre 2017 dans la société des Tambours du Chablais. Jury a de nombreuses fêtes de tambour et digne représentant de l'URTF à tous les concours fédéraux pour ces brillants résultats.*

*Mais le comité vous propose aussi de nommer Frédéric Brasey Membre d'Honneur de l'URTF en remerciement pour son activité dans la Commission Technique de 2004 à 2013. Il a assumé la fonction de la partie technique des différents cours pour moniteurs ainsi que pour les inspections.*

L'assemblée approuve par acclamation ces nominations de Fredo et Olivier.

Olivier reçoit sous les applaudissements son diplôme et son cadeau.

Pour Frédéric, comme il n'a pas pu être présent aujourd'hui, son diplôme et cadeau va lui être remis en main propres ces prochains jours avec toutes les félicitations de l'assemblée.

### **Nomination des vétérans**

La parole est donnée à Erich Pürro, Président de l'Union des vétérans, à Eric Favre, secrétaire et à Andreas Friedli, trésorier, qui ont reçu de notre part les demandes de vétérans.

Ils nous remercient pour l'invitation.

Ils procèdent à la remise des médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

#### **Vétéran**

ANNEN Alain, Diabolo Cossonay

BLEULER Christophe, F&T Nyon

FARDEL Jessica, La Maya Suen-St Martin

NICOLA Gilles, F&T Nyon

QUIOT Florence, La Bertholdia  
PRALONG Nicolas, La Maya Suen-St Martin  
STEINER Andreas, Diabolo Cossonay

### **30 ans**

AEBY Michel, Zaehringia Fribourg  
CRAUSAZ Christophe, Zaehringia Fribourg  
FARDEL Jessica, La Maya Suen-St Martin  
GIGON Thierry, Empro Genève  
NICOLA Gilles, F&T Nyon  
PRALONG Nicolas, La Maya Suen-St Martin  
ROH Joël, F&T Conthey  
RUFER Jacques, Diabolo Cossonay  
STEINER Andreas, Diabolo Cossonay  
ZWAHLEN Jean-Yves, Diabolo Cossonay

### **40 ans**

BERCHTOLD Evelyne, Brig Glis  
BERSIER Jean-Claude, Empro Genève  
IMBODEN Carmen, Brig Glis  
ROCHAT Jean-Olivier, Diabolo Cossonay

### **50 ans**

METZENER Georges, EMN Nyon  
WYER Gabriella, Brig Glis

### **60 ans**

BLESSING Claude, CPM Genève  
CHAPPAZ Jean, Empro Genève  
LEGER Albert, F&T Conthey

## **12. Divers et propositions individuelles**

### **Offre spéciale Avenches Tattoo**

Avenches Tattoo propose aux membres d'une société affiliée à l'URTF une offre exceptionnelle avec 15 % de réduction dans les secteurs G et H. Offre valable pour toutes les représentations.

Commande auprès d'Avenches Tourisme, tél. 026 676 99 22 (prière d'indiquer le nom de votre société lors de la commande) ou au moyen du bulletin de commande sur [www.avenchestattoo.ch/urtf](http://www.avenchestattoo.ch/urtf)

Cette offre est valable jusqu'au 30 avril 2022.

### **Présentation ASTF**

Lionel donne la parole à Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF pour le message et les informations de l'association suisse.

Daniel Gachet apporte les salutations de l'ASTF et bien sûr Roman Lombriser nous salue également.

Cours de jury pour les jeunes, 13 romands ont réussi et seront aspirants dans un prochain concours.

Il s'agit de :

Aurélien Rion, Gaétan Barras, Luca De Gennaro, Lucas Pellissier, Lucien Orsinger, Marian Zufferey, Mathew Dayer, Mathieu Luyet, Mélanie Francey, Norman Rey, Paul-Henri Monge, Romain Chervaz, Samuel Métrailler.

Daniel présente ensuite le Concept pour la relève avec des workshops.

Il souligne aussi la création d'un événement ASTF qui se déroulera tous les 2 ans.



L'événement 2022 aura lieu le 12 novembre.

Les chefs de projet sont Ludovic Frochoux, Oliver Fischer et Lionel Renaud.

Le but est de mettre en avant le fifre et le tambour avec des clips musicaux pour diffuser sur les réseaux sociaux.

Rappel Suisa et rappel ASA - c'est important de penser à compléter régulièrement.

L'AD ASTF aura lieu le 5 novembre 2022 à Gossau.

La fête fédérale a été déplacée de 2022 à 2023 et une AD sera organisée en 2023 à Martigny, le 11 novembre par Octodure Martigny pour être en phase.

Roman Lombriser (Président), Daniel Gachet (Vice-président) et Roland Kammerman (Secrétaire) remettront leur mandat à cette occasion.

La 28<sup>ème</sup> fête fédérale a été déplacée en 2023, merci aux tambours saviésans pour son organisation.

### **Présentation de la Fête fédérale Savièse 2023**

Lionel donne la parole à Savièse qui souhaite nous donner quelques informations sur la prochaine fête fédérale. Julien Dubuis, président d'organisation et député au Grand Conseil, présente Savièse 2023.

Suite à un appel de Lionel, en 48h, Jacquot a vendu une fête clé en main à Savièse !!!

Les fifres et tambours saviésans :

Fondation en 2003

31 membres actifs + 10 élèves école de musique

Organisation de la 36<sup>ème</sup> Fête de l'ATFVR en 2005

Organisation de la 2<sup>ème</sup> Fête Fédérale des Jeunes Fifres et Tambours en 2012

Organisation de la 46<sup>ème</sup> Fête de l'ATFVR en 2015

Le programme de fête :

Judi 29 juin

Séance du jury

Ouverture officielle

Vendredi 30 juin

Concours individuels et finales

Samedi 01 juillet

Concours des sections, groupes et percussions

Dimanche 02 juillet

Journée officielle

Résultats

Cortège

Le programme du concours sort le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Plus de renseignements sur le futur site [www.saviese2023.ch](http://www.saviese2023.ch)

Félicitations déjà à Savièse pour le travail effectué et bon courage pour la suite de la préparation. On se réjouit de pouvoir fêter une 2<sup>ème</sup> fois en Romandie notre fête fédérale.

### **Mot du secrétariat**

#### **Camp SCMV**

Comme en 2020, les sociétés membres de l'UR ont la possibilité d'envoyer des jeunes tambours au camp SCMV de Sainte-Croix/VD, dans la mesure des places disponibles.

Le 40<sup>ème</sup> camp se déroule du 3 au 16 juillet 2022.

Informations, bulletin d'inscription et flyer parviendront aux sociétés avec le PV de cette assemblée.

**Ecoles de recrue - penser à recruter !!**

Voir rapport de la CT.

Et enfin Olivier adresse un grand **Merci aux sociétés** pour leur collaboration et leur souplesse dans la tenue de l'AD virtuelle 2021 et de l'AD présentielle, pour ne pas dire réelle, en 2022.

Il a fallu innover, sortir des habitudes, improviser, envoyer des documents différents à des dates différentes. Donc merci pour la compréhension.

**Camp de l'arc lémanique**

Jean-Philippe Brun signale la tenue de ce camp pour les jeunes Tambours & Fifres. Il aura lieu du 3 au 6 juin 2022.

**19<sup>ème</sup> rencontres gruériennes**

La Gruvia organise les Rencontres Gruériennes du Tambour le samedi 9 avril 2022 à l'Hôtel de Ville de la Tour-de-Trême.

Renseignements sur <http://www.lagruvia.ch/rencontres-grueriennes-descriptif.html>

Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

Possibilité de faire Jury pour les nouveaux jurés.

**Conclusion**

Merci aux délégués, membres d'honneur, participants à cette assemblée. Ce fut une grande émotion de pouvoir la faire à nouveau en présentiel.

Merci aux tambours morgiens pour l'organisation et à l'ASTF qui nous offre l'apéritif à l'issue de l'assemblée, étant donné l'arrangement trouvé pour la reprise de la fête fédérale par Savièse. Merci à eux.

Le comité se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11h42.

Nyon, le 5 février 2022

Le secrétaire général,  
Olivier Monge



**Annexes :**

Documents du camp SCMV